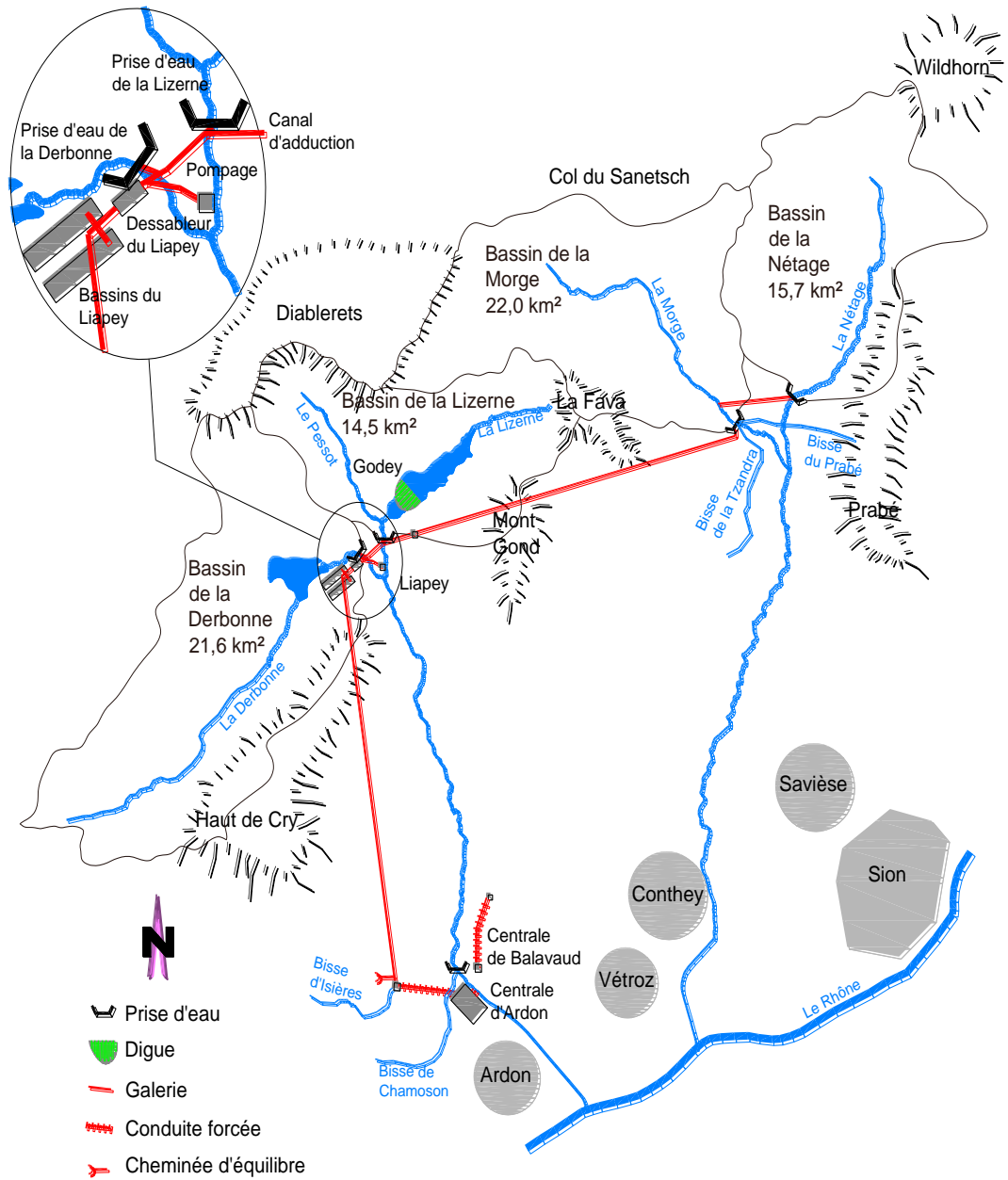




# **55<sup>e</sup> RAPPORT DE GESTION**

## **2011/2012**

**LIZERNE ET MORGE S.A. SION**





## **ACTIONNAIRES**

---

<b>EGL S.A. (EGL)</b>	<b>50 %</b>
<b>FMV S.A. (FMV)</b>	<b>20 %</b>
<b>Ville de Sion (SION)</b>	<b>20 %</b>
<b>Ville de Sierre (SIERRE)</b>	<b>10 %</b>

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de 3 ans, soit de 2012 à 2014.

MM. Alfred Squaratti	à Sion, Président
Guy Bühler	à Belmont-sur-Lausanne, Vice-Président
Nicolas Antille	à Veyras
Didier Grall	à Huningue (F)
Paul Michellod	à Leytron
Daniel Wenger	à Villars-sous-Yens

### **Représentant des communes concédantes**

M. Stéphane Germanier, à Vétroz

### **Délégué du Gouvernement valaisan**

M. Jean Rossier, à Sion

### **Secrétaire du Conseil d'administration**

M. Raphaël Morisod, à Sion

## **ORGANE DE RÉVISION**

---

Fiduciaire FIDAG S.A., à Sion

## **GESTION ET EXPLOITATION**

---

L'Energie de Sion-Région S.A., à Sion



## EXPLOITATION

---

Avec une production qui n'atteint que le 76.6% de la moyenne multiannuelle, le résultat de l'exercice sous revue est particulièrement décevant. Il s'explique par le très faible enneigement de l'hiver 2011, ainsi que par le déficit global de précipitations durant l'été. De plus, avec le printemps le plus chaud depuis 150 ans et l'un des automnes aux températures les plus élevées depuis 1864, l'excédent thermique de 2011 participa activement au rapide épuisement des ressources hydriques des sols. Par contre, l'enneigement des bassins versants de la Morge et de la Lizerne fut très important au début de l'année 2012 et la production du mois de mars très élevée avec 174% de la moyenne.

Les travaux d'assainissement des alimentations électriques de Derborence et la mise en place des liaisons à fibres optiques entre la centrale d'Ardon et les sites satellites sont terminés. L'alimentation électrique moyenne tension du Godey et du Liapay est aujourd'hui réalisée en 16 kV depuis la prise d'eau de la Morge au moyen d'un câble posé dans la galerie d'amenée.

Les travaux périodiques de purge des bassins du Liapay se sont déroulés comme de coutume durant la période printanière. Durant l'automne, la prise de fond de la retenue du Godey fut dégagée des sédiments qui l'obstruaient. Pour ce faire, une route fut construite en rive gauche du lac pour permettre l'accès aux pelles mécaniques et aux camions. La pleine fonctionnalité de l'ouvrage de vidange est ainsi recouvrée. Les alluvions, qui remplissaient le bassin amortisseur en aval de la digue, furent également extraits et transportés en aval de Derborence.

Lors de l'expertise quinquennale de la digue du Godey, qui s'est déroulée sous la conduite de l'Office fédéral de l'énergie, les experts ont relevé le bon état de l'ouvrage.

Diverses études relatives aux mesures du plan cantonal d'assainissement des cours d'eau ont été réalisées. Il s'agit d'analyses à caractère environnemental en relation avec les futurs débits résiduels et de l'élaboration de dossiers de mise à l'enquête pour l'optimisation d'une passe à poissons et la suppression de deux seuils dans le lit de la Morge.

Les révisions des groupes de production de l'usine d'Ardon se sont déroulées comme de coutume durant la période hivernale. A cette occasion, les régleurs de turbine ont été remplacés.

La tempête Joachim, qui a sévi au début du mois de décembre 2011, a provoqué d'importants dégâts dans les forêts de nos régions. Les lignes électriques aériennes qui alimentent la prise d'eau de la Morge et la vanne de tête de la conduite forcée ont subi des dommages majeurs. Les installations de Derborence et de la Morge sont ainsi restées plusieurs jours sans alimentation électrique. Des réparations provisoires dans des zones peu accessibles ont dû être réalisées dans des conditions particulièrement difficiles.

Conformément à la décision du Conseil fédéral, les redevances hydrauliques ont été relevées à CHF 100.-- par kilowatt théorique dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Notre société répond aux attentes des communes en acceptant d'appliquer cette augmentation avec le taux maximum, ce qui représente une charge supplémentaire non négligeable pour Lizerne et Morge SA.



Dégagement de la prise de fond de la retenue du Godey



## Période

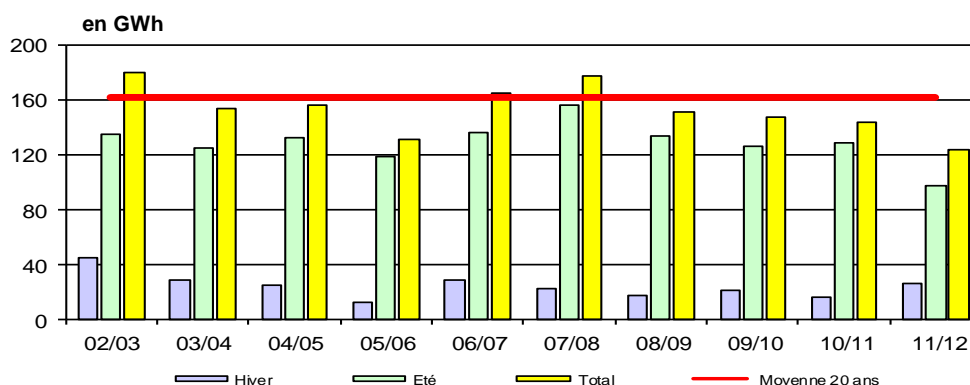
Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012.

## Production d'énergie

La production de l'année 2011/2012, groupe auxiliaire compris, se situe à 23.4 % en dessous de la moyenne des 20 dernières années.

La production totale brute de l'aménagement se répartit de la manière suivante :

	2011/2012 MWh	2010/2011 MWh	Moyenne des 20 ans MWh
Production d'été	97'746	128'326	135'370
Production d'hiver	25'899	15'702	26'091
<b>Production annuelle</b>	<b>123'645</b>	<b>144'028</b>	<b>161'461</b>
Pertes	- 801	- 758	-1'062
<b>Production partenaires</b>	<b>122'844</b>	<b>143'270</b>	<b>160'399</b>



La petite centrale de Balavaud a produit durant l'année hydrologique 2'171 MWh. Cette production représente environ le 100.3 % de la moyenne multiannuelle (20 ans).

Après déduction des pertes, la production totale nette mise à disposition des partenaires s'élève à 122'844 MWh.

## Personnel

L'effectif du personnel mis à disposition pour l'exploitation de l'aménagement compte 9 collaborateurs à la clôture de l'exercice. Le Conseil d'administration remercie la direction et le personnel pour la qualité et l'intensité de leur engagement au cours de l'année écoulée.

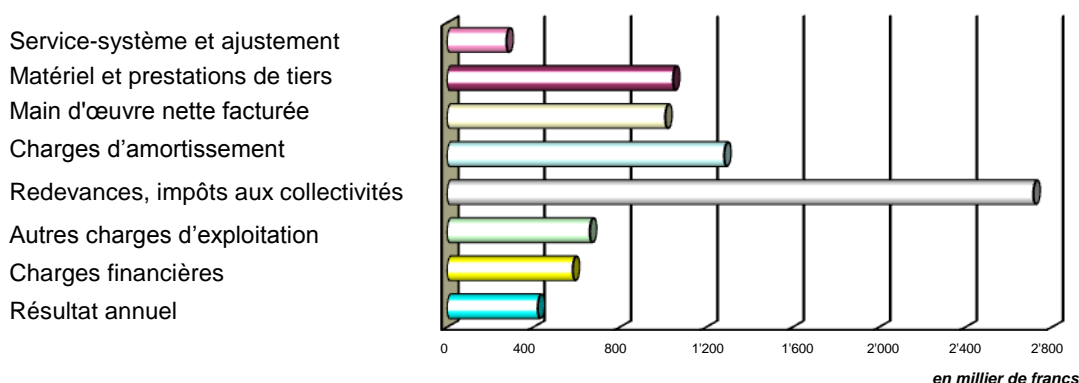


## COMPTES ANNUELS

### Charges et produits

Le total des charges d'exploitation de l'exercice 2011/2012 s'élève à CHF 6.289 mio, en diminution de CHF 4.423 mio par rapport à l'exercice précédent.

La diminution des dépenses prises en charge par les partenaires (de CHF 10.712 mio à CHF 6.289 mio) est essentiellement due au fait que l'exercice précédent enregistre un rattrapage d'impôt sur le bénéfice des années 2006 à 2008. Le bénéfice imposable a été déterminé sur la base du prix du marché et des profils de production de chaque aménagement.



Le "résultat" permet l'attribution d'un dividende correspondant à un intérêt équitable sur le capital mis à disposition par les actionnaires. Le dividende 2011/2012 proposé à l'Assemblée générale se monte à 4 % du capital-actions.

### Actif

Les créances sur ventes et prestations concernent principalement le montant facturé à la clôture de l'exercice pour la vente d'énergie de la centrale de Balavaud et du groupe auxiliaire.

Le compte de régularisation de l'actif englobe principalement l'avoir fiscal (différence entre les acomptes d'impôts payés et le calcul d'impôts).

### Passif

Les dettes sur achats et prestations concernent principalement les fournisseurs payés après la clôture.

Le compte de régularisation du passif englobe les redevances courues, les recettes reçues d'avance et le montant remboursé aux partenaires pour le solde des frais annuels.

### Annexe

L'annexe est établie conformément à l'article 663b du Code des Obligations avec les normes Swiss GAAP RPC. Elle comprend notamment une récapitulation détaillée des créances et engagements de la société envers les actionnaires et des tiers.

### Organe de révision

L'Assemblée générale du 25 août 2011 a confié le mandat de révision, pour une année, à la Fiduciaire FIDAG S.A., à Sion.



## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

en mille CHF	Annexe	2011/12	2010/11
Frais annuels à la charge des partenaires	5	6 289	10 712
Autres produits d'exploitation	6	1 863	1 048
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>8 152</b>	<b>11 760</b>
Service-système et régulation		-276	-236
Matériel et prestations de tiers		-1 047	-934
Main d'œuvre facturée	19	-1 170	-1 175
Redevances et impôt spécial	7	-1 805	-1 725
Energie gratuite, de restitution		-60	-45
Charges d'amortissement		-1 284	-1 280
Autres charges d'exploitation		-662	-681
Impôts sur le capital et impôts divers		-221	-221
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>-6 525</b>	<b>-6 297</b>
<b>Résultat avant intérêts et impôts</b>		<b>1 627</b>	<b>5 463</b>
Produits financiers		3	4
Charges financières	8	-586	-761
Produits/Charges hors exploitation	9	6	6
<b>Résultat avant impôt sur le bénéfice</b>		<b>1 050</b>	<b>4 712</b>
Impôt sur le bénéfice	10	-629	-4 291
<b>Résultat</b>		<b>421</b>	<b>421</b>



## BILAN

en mille CHF	Annexe	31.03.2012	31.03.2011
Immobilisations corporelles	11	34 673	35 829
Immobilisations incorporelles	11	248	254
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>34 921</b>	<b>36 083</b>
Créances résultant de ventes et de prestations	12	239	1 469
Autres créances		17	0
Comptes de régularisation actif	13	1 320	78
Liquidités	4	80	115
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>1 656</b>	<b>1 662</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>36 577</b>	<b>37 745</b>
Capital-actions		10 000	10 000
Réserve générale		1 123	1 102
Résultat au bilan		421	421
<b>Total des fonds propres</b>		<b>11 544</b>	<b>11 523</b>
Dettes financières à long terme	14	21 000	22 000
<b>Total des fonds étrangers à long terme</b>		<b>21 000</b>	<b>22 000</b>
Dettes résultant d'achats et de prestations	15	1 297	694
Dettes financières à court terme	16	2 400	2 300
Autres dettes	17	3	0
Comptes de régularisation passif	18	333	1 228
<b>Total des fonds étrangers à court terme</b>		<b>4 033</b>	<b>4 222</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>		<b>25 033</b>	<b>26 222</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>36 577</b>	<b>37 745</b>





## TABLEAU DE FINANCEMENT

en mille CHF	2011/12	2010/11
Résultat	421	421
Amortissements	1 284	1 280
<b>Cash flow</b>	<b>1 705</b>	<b>1 701</b>
Variation de l'actif circulant net (liquidités non comprises)	-318	-772
<b>Flux de fonds relatifs à l'exploitation</b>	<b>1 387</b>	<b>929</b>
Investissements nets sur immobilisations corporelles	-122	-1 258
Désinvestissements nets sur immobilisations corporelles	0	81
<b>Flux de fonds relatifs aux investissements</b>	<b>-122</b>	<b>-1 177</b>
<b>Free cash flow</b>	<b>1 265</b>	<b>-248</b>
Dividende distribué	-400	-400
Variation des dettes financières à long terme	-1 000	-1 000
Variation des dettes financières à court terme	100	1 300
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations financières</b>	<b>-1 300</b>	<b>-100</b>
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-35</b>	<b>-348</b>
<i>Justification</i>		
Liquidités au début de l'exercice	115	463
Liquidités à la fin de l'exercice	80	115
<b>Variation des liquidités</b>	<b>-35</b>	<b>-348</b>



## **TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Le capital-actions se divise en 1'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10'000.— chacune. Les fonds propres ont évolué de la manière suivante :

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.04.10	10 000	1 081	421	11 502
Attribution		21	-21	0
Dividende			-400	-400
Résultat de l'exercice 2010/11			421	421
<b>Capitaux propres au 31.03.11</b>	<b>10 000</b>	<b>1 102</b>	<b>421</b>	<b>11 523</b>

en mille CHF	Capital-actions	Réserve générale	Résultat du bilan	Total des fonds propres
Capitaux propres au 01.04.11	10 000	1 102	421	11 523
Attribution		21	-21	0
Dividende			-400	-400
Résultat de l'exercice 2011/12			421	421
<b>Capitaux propres au 31.03.12</b>	<b>10 000</b>	<b>1 123</b>	<b>421</b>	<b>11 544</b>

A l'Assemblée générale, chaque action donne droit à une voix.



## CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

en mille CHF	2011/12	2010/11
<b>Détail des comptes</b>		
Frais annuels à la charge des partenaires	6 289	10 712
Autres produits d'exploitation	1 863	1 048
Produits financiers	3	4
<b>Prestations de l'entreprise</b>	<b>8 155</b>	<b>11 764</b>
Service-système et ajustement	-276	-236
Matériel et prestations de tiers	-1 047	-934
Autres charges d'exploitation	-662	-681
Produits/charges hors exploitation	6	6
<b>Prestations préalables</b>	<b>-1 979</b>	<b>-1 845</b>
<b>Résultat brut réalisé</b>	<b>6 176</b>	<b>9 919</b>
Amortissements	-1 284	-1 280
<b>RÉSULTAT NET RÉALISÉ</b>	<b>4 892</b>	<b>8 639</b>

en mille CHF		2011/12	2010/11
<b>Répartition des charges</b>	en %		
<b>Main d'œuvre facturée</b>	23.9	<b>1 170</b>	<b>1 175</b>
Redevances et impôt spécial	36.9	1 805	1 725
Energie gratuite, de restitution	1.2	60	45
Impôts	17.4	850	4 512
<b>Redevances et impôts aux collectivités publiques</b>	<b>55.5</b>	<b>2 715</b>	<b>6 282</b>
<b>Intérêt sur le capital étranger</b>	<b>12.0</b>	<b>586</b>	<b>761</b>
<b>Intérêt sur le capital propre</b>	<b>8.2</b>	<b>400</b>	<b>400</b>
<b>Attribution à la réserve</b>	<b>0.4</b>	<b>21</b>	<b>21</b>
<b>RÉPARTITION TOTALE</b>	<b>100.0</b>	<b>4 892</b>	<b>8 639</b>



## ANNEXE

### 1- Principes régissant l'établissement des comptes

Les comptes annuels de la Lizerne et Morge S.A. ont été établis conformément aux règles du droit des sociétés anonymes et en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les commentaires ci-après comprennent également les informations prescrites à l'article 663b du Code des obligations (CO), "Annexe".

### 2- Principes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan, aux coûts d'achat ou de production diminués des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la valeur d'utilisation technique et économique ou, pour les installations avec droit de retour, au maximum sur la durée de la concession.

Les durées estimées d'amortissement se basent sur les catégories suivantes :

Bâtiments d'exploitation et administratifs	35 - 50 ans
Installations partie électrique	10 - 40 ans
Installations partie hydraulique	25 - 90 ans
Installations de transport	25 - 40 ans
Installations de distribution	25 - 40 ans
Circuits de mesure et de contrôle commande	5 - 15 ans
Installations en construction et projets	seulement en cas de dépréciation de valeur

Les immobilisations incorporelles (concessions) sont prises en compte dans le bilan à leur valeur d'achat, et l'amortissement est fait linéairement sur la durée de la concession, soit de 90 ans. La concession a été octroyée jusqu'au 31.12.2052.

Les investissements pour le renouvellement ou l'amélioration de l'aménagement sont activés si leur durée est prolongée d'une manière significative, si leur capacité est augmentée ou si une amélioration substantielle de la qualité de la production peut être obtenue.

### 3- Dépréciation d'actifs

La valeur comptable des actifs de la société est vérifiée périodiquement et ajustée en conséquence si une perte de valeur durable est intervenue.

### 4- Liquidités et titres

Les liquidités contiennent les avoirs postaux et bancaires, ainsi que les placements financiers auprès des banques ou de tiers, avec une durée jusqu'à 90 jours. Elles sont inscrites au bilan à la valeur nominale.

Les titres sont repris aux coûts d'acquisition diminués d'éventuelles pertes de valeurs.

### 5- Frais annuels à la charge des partenaires

Les frais non couverts par les autres produits d'exploitation, ainsi que par les produits financiers sont, selon le contrat de partenaire, pris en charge par les actionnaires en fonction de leur participation.

### 6- Autres produits d'exploitation

en mille CHF	2011/12	2010/11
Ventes d'énergie et d'eau	670	591
Utilisation du réseau 65 kV	452	288
Remboursements de prestations	159	125
Autres produits divers	18	21
Energie d'ajustement	564	23
<b>Total</b>	<b>1 863</b>	<b>1 048</b>



## 7- Redevances et impôt spécial

en mille CHF	2011/12	2010/11
Redevances hydrauliques aux communes	722	690
Impôt spécial sur les forces hydrauliques canton	1 083	1 035
<b>Total</b>	<b>1 805</b>	<b>1 725</b>

## 8- Charges financières

en mille CHF	2011/12	2010/11
Intérêts sur emprunts	584	609
Autres frais financiers	2	152
<b>Total</b>	<b>586</b>	<b>761</b>

## 9- Produits/Charges hors exploitation

en mille CHF	2011/12	2010/11
Produits hors exploitation	6	6
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

## 10- Impôt sur le bénéfice

en mille CHF	2011/12	2010/11
Impôt sur le bénéfice rattrapage 2006-2010	0	3 495
Impôt sur le bénéfice de l'exercice	629	796
<b>Total</b>	<b>629</b>	<b>4 291</b>

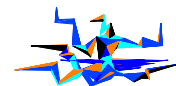
Le bénéfice imposable a été déterminé sur la base du profil de production de l'aménagement valorisé au prix du marché.

## 11- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations au 31.03.2011 se sont modifiées de la manière suivante :

en mille CHF	Immeubles	Installations de production	Installations en construction	Concessions	Total
Valeurs d'achat au 01.04.10	660	68 981	559	350	70 550
Entrées	0	0	1 258	0	1 258
Sorties	0	-1 168	- 81	0	-1 249
Reclassification	0	1 736	-1 736	0	0
<b>Valeurs d'achat au 31.03.11</b>	<b>660</b>	<b>69 549</b>	<b>0</b>	<b>350</b>	<b>70 559</b>
Amort. cumulés au 01.04.10	-660	-33 614	0	-90	-34 364
Amortissements 2010/2011	0	-1 274	0	-6	-1 280
Sorties	0	1 168	0	0	1 168
<b>Amort. cumulés au 31.03.11</b>	<b>-660</b>	<b>- 33 720</b>	<b>0</b>	<b>-96</b>	<b>-34 476</b>
Valeur comptable nette au 31.03.11	0	35 829	0	254	36 083

Les valeurs d'assurances incendie des installations de production et des immeubles s'élèvent au 31.03.2011 à CHF 44.82 mio.



Les immobilisations au 31.03.2012 se sont modifiées de la manière suivante :

en mille CHF	Immeubles	Installations de production	Installations en construction	Concessions	Total
Valeurs d'achat au 01.04.11	660	69 549	0	350	70 559
Entrées	0	0	122	0	122
Sorties	0	0	0	0	0
Reclassification	0	122	-122	0	0
<b>Valeurs d'achat au 31.03.12</b>	<b>660</b>	<b>69 671</b>	<b>0</b>	<b>350</b>	<b>70 681</b>
Amort. cumulés au 01.04.11	-660	-33 720	0	-96	-34 476
Amortissements 2011/2012	0	-1 278	0	-6	-1 284
Sorties	0	0	0	0	0
<b>Amort. cumulés au 31.03.12</b>	<b>-660</b>	<b>-34 998</b>	<b>0</b>	<b>-102</b>	<b>-35 760</b>
Valeur comptable nette au 31.03.12	0	34 673	0	248	34 921

Les valeurs d'assurances incendie des installations de production et des immeubles s'élèvent au 31.03.2012 à CHF 44.86 mio.

## 12- Créances résultant de ventes et de prestations

en mille CHF	31.03.2012	31.03.2011
Vis-à-vis des actionnaires	86	1 332
Vis-à-vis de tiers	153	137
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>1 469</b>

## 13- Comptes de régularisation actif

en mille CHF	31.03.2012	31.03.2011
Actifs transitoires vis-à-vis de tiers	20	78
Avoir fiscal	1 300	0
<b>Total</b>	<b>1 320</b>	<b>78</b>

Au 31.03.2012, les actifs transitoires englobent les primes d'assurances et des cotisations payées d'avance.

## 14- Dettes financières à long terme

en mille CHF		31.03.2012	31.03.2011
Taux d'intérêt	Durée		
2.54 %	30.03.06-29.03.16	20 000	20 000
2.52 %	30.03.06-29.03.14	1 000	2 000
<b>Total</b>		<b>21 000</b>	<b>22 000</b>

## 15- Dettes résultant d'achats et de prestations

en mille CHF	31.03.2012	31.03.2011
Vis-à-vis des actionnaires	1 091	0
Vis-à-vis de tiers	206	694
<b>Total</b>	<b>1 297</b>	<b>694</b>



## 16- Dettes financières à court terme

en mille CHF		31.03.2012	31.03.2011
Taux d'intérêt	Durée		
2.52 %	01.04.11-31.03.12	1 000	1 000
0.40 %	29.03.12-29.05.12 vis-à-vis des actionnaires	1 400	1 300
<b>Total</b>		<b>2 400</b>	<b>2 300</b>

## 17- Autres dettes

en mille CHF		31.03.2012	31.03.2011
Vis-à-vis de tiers		3	0
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>0</b>

## 18- Comptes de régularisation passif

en mille CHF		31.03.2012	31.03.2011
Dettes fiscales		0	976
Redevances et impôt spécial		183	105
Passifs transitoires vis-à-vis de tiers		150	147
<b>Total</b>		<b>333</b>	<b>1 228</b>

*Au 31.03.2012, les passifs transitoires enregistrent principalement les primes d'assurances à payer.*

## 19- Engagements résultant de la prévoyance professionnelle

La société n'a pas de collaborateur propre. Conformément au contrat de mandat, le personnel nécessaire est mis à disposition par l'Energie de Sion-Région S.A. Les frais de personnel figurant au compte de résultat correspondent aux charges facturées par l'Energie de Sion-Région S.A. Par conséquent, la société n'est pas porteuse de risques selon Swiss GAAP RPC 16.

## 20- Relations avec des sociétés liées

Les sociétés liées comprennent toutes les sociétés et collectivités de droit public énumérées en page 1 du présent rapport. Le cadre général des relations entre la société et ses actionnaires est défini par un contrat de partenaires. Si des relations substantielles existent avec ceux-ci, elles sont mentionnées dans les remarques respectives sur le bilan et le compte de profits et pertes. Toutes les transactions sont traitées conformément au contrat de partenaires.

## 21- Evaluation des risques

La société reconnaît que la gestion des risques fait partie intégrante de ses activités. Une analyse des risques auxquels doit faire face la société a été formalisée. Cette analyse traite des principaux risques auxquels elle est exposée et de leurs conséquences sur les états financiers.

## 22- Indications supplémentaires

Dès l'exercice 2009, l'impôt sur le bénéfice est taxé provisoirement car il fait toujours l'objet de pourparlers avec le Canton du Valais. Il pourrait être, pour les années 2009 à 2012, modifié en fonction du résultat des négociations.

Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 663b du CO ou des normes Swiss GAAP RPC.



## PROPOSITION DE RÉPARTITION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

CHF	2011/12	2010/11
Report de l'exercice précédent	-	-
Résultat de l'exercice	421'000	421'000
<b>Résultat au bilan</b>	<b>421'000</b>	<b>421'000</b>
Dividende 4 % (exercice précédent: 4 %)	400'000	400'000
Attribution à la réserve générale	21'000	21'000
Report à nouveau	-	-
<b>Total</b>	<b>421'000</b>	<b>421'000</b>

Sion, le 22 juin 2012

Au nom du Conseil d'administration  
Le Président      Le Vice-Président

*Alfred Squaratti*

*Guy Bühler*





## **ADMINISTRATION**

---

L'Assemblée générale du 25 août 2011 a élu Monsieur Didier Grall en remplacement de Monsieur Raoul Albrecht, démissionnaire. M. Squaratti indique que le Conseil d'Etat a nommé M. Jean Rossier, député au Grand Conseil valaisan, comme représentant du canton au sein du Conseil d'administration de notre société en remplacement de M. Guy Cotter. L'Assemblée générale a remercié MM. Albrecht et Cotter pour leur engagement dans notre société.

Le Conseil d'administration a confirmé lors de sa séance du 25 août 2011 Monsieur Alfred Squaratti en tant que Président du Conseil d'administration et Monsieur Guy Bühler en qualité de Vice-Président.

Conformément à l'article 21 des statuts, il appartiendra à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice écoulé d'élire l'Organe de révision pour l'exercice 2012/2013.

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTROLE RESTREINT  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DES ACTIONNAIRES  
DE LIZERNE ET MORGE SA, A SION**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement et annexe, à l'exception du calcul de la valeur ajoutée qui ne fait pas partie des Swiss GAAP RPC) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 mars 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'Administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'aux normes Swiss GAAP RPC.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Marc-André Ballestraz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Jacques Voeffray  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 28 juin 2012